

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel Sainte Marie - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée professionnel Sainte Marie - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (40338)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel Sainte Marie - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (40338)	Jury par défaut	Tous les candidats	28	122	1

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats Scolaires	Notes de Première et de Terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences	Bonne expression écrite et orale, autonomie, capacité de synthèse et maîtrise correcte d'une langue vivante	Très important
Savoir-être	Savoir être	Autonomie, capacité à s'investir, esprit d'équipe, ouverture au monde. Attitude, comportement et assiduité.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Cohérence entre les compétences du candidat et le choix de la formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	Engagement citoyen ou associatif	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux n'a pas mis en place d'outil d'aide au traitement des dossiers. Dans un premier temps, les membres se sont réparti les dossiers, qui ont ensuite été étudiés en fonction des critères définis par l'établissement. Cela a permis d'obtenir une première analyse des candidatures et un pré-classement. Dans un second temps, les membres de la commission se sont réunis pour mettre en commun le travail de présélection afin d'évaluer les mérites des candidatures et d'établir le classement final.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Un soin particulier doit être apporté à la rédaction du projet de formation, tant sur le fond que sur la forme. C'est à cette étape du dossier que sont exprimées les motivations qui justifient le choix de la formation et de l'établissement. Il est également essentiel d'y inclure des informations complémentaires permettant une évaluation complète du dossier. Par exemple, il est pertinent d'expliquer les éventuelles interruptions dans le parcours de formation, un projet de réorientation, un contrat en cours avec une entreprise, ou encore des informations sur la situation géographique, notamment si le domicile est éloigné de l'établissement. Dans ce cas, il serait opportun de préciser que cette situation a été prise en compte et qu'une solution de logement plus proche est envisagée.

Signature :

Mathieu LAFIS,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Sainte Marie